



mairie

19 rue Avit Nicolas
BP 20 318
38 150 Salaise sur Sanne
tél.: 04 74 29 00 80
fax: 04 74 86 52 02
mairie@mairie-salaise-sur-sanne.fr

DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Annexe au décret N°2020-569 du 13 MAI 2020.

Joindre une lettre de motivation et un CV.

Identification du candidat :

Nom :

Prénom :

Situation actuelle du candidat :

Collectivité :

Direction :

Service :

Corps ou cadre d'emplois et grade d'appartenance :

Parcours de formation :

Niveau de scolarité :

En vue de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle, le candidat exposera en particulier dans sa lettre de motivation et dans son CV :

- Les principales compétences acquises lors des formations dont il a bénéficié.
- Son expérience professionnelle et extraprofessionnelle :
Étapes du parcours professionnel et, le cas échéant, travaux de recherche, responsabilités électives, associatives ou syndicales, en précisant les domaines dans lesquels il a exercé ses fonctions ainsi que les principales compétences acquises et développées à chaque étape de son parcours.
- Son projet professionnel :
Le candidat motivera son souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel.